

TALLENDEMAG

N° 18 – Mai 2022

LE DOSSIER

L'ENVIRONNEMENT
À TALLENDE : L'ÉTAT
DES LIEUX, LES PROJETS

CARNET DE TERRAIN

FAUNE DES BORDS
DE LA VEYRE



ERIC BRUN

Maire de Tallende

Vice-président de Mond'Arverne Communauté

Mes Chers Concitoyens,

En dépit d'une actualité chargée, marquée sur le plan national par les élections présidentielles et législatives et, au niveau international, par la tragédie de la guerre russo-ukrainienne, la vie municipale, la plus proche de nous, doit continuer sa route et nous donne l'opportunité de faire un point, après deux ans de mandat perturbés par la crise sanitaire, sur l'état de nos réalisations en cours et à venir.

L'actualité communale de ce début d'année fut tout d'abord humaine avec un changement notable à la tête de nos services municipaux. Béatrice Picquart vient de clôturer une longue carrière en grande partie consacrée au service de notre commune, au cours de laquelle elle a collaboré efficacement avec 4 maires, dont mes trois prédécesseurs (Gérald Poulain, Paul de St-Jean, Serge Gaume) et moi-même.

Nous lui souhaitons à nouveau une belle et douce retraite bien méritée.

C'est à présent l'heure d'accueillir son successeur en la personne de Marie Prunin, précédemment responsable des services municipaux de la commune de Landos (43) et qui, après une année de « passage de relais » avec Béatrice, est très au fait de nos dossiers.

Je ne saurais par ailleurs clore ce volet « personnel municipal » sans une pensée pour notre agent Laurent Edy qui nous a quittés le 27 février ; nous renouvelons à sa famille nos sincères condoléances.

Tallende, commune résidentielle, plébiscitée pour sa qualité de vie, ajoute une corde à son arc en renforçant l'offre de soins sur son territoire. Cette nouvelle doit nous réjouir. Initiés en février dernier sur un terrain jouxtant le centre commercial, les travaux de construction d'un pôle santé vont bon train.

Voulu à l'origine par deux jeunes femmes kinésithérapeutes, ce projet fédère à ce jour quatre autres professionnels de santé (pédicure podologue, orthoptiste, ostéopathe et kinésologue naturopathe). Une offre exclusivement féminine qui devrait être opérationnelle au cours du 1^{er} semestre 2023.

Le printemps est aussi le temps du vote du budget municipal, adopté en assemblée le 13 avril dernier. Celui-ci confirme trois tendances positives pour l'avenir communal immédiat :

- la pérennisation de la stabilité fiscale locale grâce à des taux qui restent inchangés depuis 2008 ;
- l'effort de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement courant reste une priorité ;

• notre désendettement se poursuit à un rythme annuel moyen de 100 000 euros, libérant une marge de manœuvre pour le financement de nos investissements futurs.

Parmi Les investissements retenus pour 2022 :

- l'éclairage public avec la réalisation d'une troisième tranche de modernisation ;
- la voirie avec la finalisation des trottoirs des lotissements Chanteclair et Rue de la Plaine ainsi que le réaménagement de l'ilot central de circulation à l'entrée de Tallende en venant de Clermont ;
- rénovation du marquage au sol sur l'ensemble de la commune ;
- les bâtiments municipaux avec la rénovation de l'accueil de la mairie.

Enfin, de nouvelles installations (tables, bancs, parking à vélos) font leur apparition à différents endroits de la commune...

Si les investissements 2022 restent d'envergure modeste, les trois dernières années du mandat verront s'inscrire des opérations beaucoup plus conséquentes. Nous faisons le point sur ces réalisations majeures en majorité annoncées dans notre programme électoral.

MAIRIE DE TALLENDE

7, impasse de la Mairie 63450 Tallende

04 73 39 78 78

mairie.tallende@orange.fr

www.tallende.fr

tallendeinfo

› Horaires d'ouverture :

Lundi de 10 h à 12 h

Mercredi de 16 h à 18 h 30

Vendredi de 10 h à 12 h

(Le port du masque est obligatoire)



Ne ratez aucune infos en recevant la newsletter **TALLENDEINFO** abonnez-vous sur l'accueil du site **www.tallende.fr**

BULLETIN MUNICIPAL – MAI 2022

Directeur de publication : Eric Brun • Crédit photos : mairie et associations, C. Jallageas • Equipe de rédaction : les élus et associations • Responsable de communication : Delphine Chabert • Conception et impression : Imprimerie Decombat • Dépôt légal : Mai 2022 • N° ISSN : En cours

LA SALLE DES FETES MUNICIPALE

La concrétisation de ce projet est pour l'heure suspendue. Une raison à cela : le choix du futur emplacement. En l'état actuel, il n'existe pas d'opportunité foncière susceptible d'accueillir un tel équipement sauf à l'envisager sur un terrain municipal en centre-ville, face à l'école, avec deux difficultés à la clé : le bruit pour le voisinage et les problèmes de stationnement. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours de préparation sera une opportunité permettant de dégager une réserve foncière d'un hectare pour l'implantation de la future salle, dans le cadre de l'extension prévue de la zone d'activités à proximité de l'entreprise Mangot.

LE GROUPE SCOLAIRE

Un diagnostic récent a mis en évidence la nécessité d'une réfection en profondeur de la structure sur le plan des couvertures, des menuiseries, de l'isolation de la toiture et des murs et celle de plusieurs mises aux normes. Un impératif que vient renforcer le décret tertiaire par lequel l'Etat nous oblige à réduire notre facture énergétique de 40 % d'ici à 2030. Il s'agit là d'investissements contraints dont le défaut de réalisation peut être sanctionné. En parallèle, on relève également le besoin de remplacer les classes Algeco par la construction d'une nouvelle classe ainsi que la rénovation de certains équipements tels que la cantine, la cuisine ou encore la garderie. Le conseil municipal sera amené à se prononcer sur ces travaux, par ailleurs largement subventionnés.

VOIRIE MUNICIPALE

Les travaux concerneront les rues du Chancel et du Château d'eau, pour lesquelles des études d'avant-projet sont en cours, mais aussi l'aménagement et la sécurisation des abords du monument aux morts. Cette dernière opération conduite en collaboration avec le Conseil départemental, estimée à 600 000 euros, mobilise des financements à la fois départementaux et communaux. Le reste à charge communal sera de 50 %. Il appartiendra au conseil municipal et au Département de valider le projet.

LA VIDEO PROTECTION

L'installation de caméras aux entrées du village reste d'actualité, en dépit du retard pris par ce dossier, par rapport à d'autres investissements plus prioritaires. L'étude de faisabilité va être lancée dans les semaines à venir mais le versement des subventions de la part de l'Etat et de la Région prévue à hauteur de 50 % conditionne la réalisation de cet investissement.

Je terminerai cette présentation sur une évocation très environnementale en rapport avec notre projet d'aménagement d'une zone de biodiversité

sur un vaste terrain acquis par la commune en bordure de la Veyre. L'idée principale, pilotée par notre commission « Cadre de vie » est bien de favoriser la connaissance et la protection d'un milieu naturel et sauvage, riche mais fragile tant du point de vue faunistique que floristique. La création progressive d'un « gradient de naturalité » sur cette zone reliée directement aux espaces de détente et de jeux (dont le skate-park) doit contribuer à terme à une prise de conscience collective locale de ce qui reste pour nous tous, habitants de Tallende, un atout écologique.

€ budget | COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement correspond à la vie quotidienne des services de la commune.



DÉPENSES → 924 106 €



Fournitures courantes, EDF, eau...



Contrats divers, assurances, voiries...



Frais de personnel, indemnités élus...



Syndicats : SIEG, pompiers...



Intérêts, emprunts et autres dettes



RECETTES → 1 093 866 €



Produits de services, cantines...



Impôts directs, TF, TH, pylônes



Dotation de l'État



Revenus d'immeuble, remboursement Communauté de Commune, entretien...

RÉSULTAT 2021 : 169 759 €

INVESTISSEMENTS

La section investissements correspond au patrimoine de la commune.



DÉPENSES → 409 967 €



Travaux, bâtiments...



Acquisition de matériel, d'immeubles



Annuité du capital des emprunts



Factures matériel



RECETTES → 375 878 €



Excédent de fonctionnement N-1



FCTVA N-2



Subvention travaux d'investissements



Dotation d'équipements



Emprunts

RÉSULTAT 2021 : -34 088 €

RÉSULTAT NET FONCTIONNEMENT

Report N-1 (2020)	+	+411 877 €
Résultat 2021		+169 759 €
RÉSULTAT NET		+581 637 €

RÉSULTAT NET INVESTISSEMENTS

Report N-1 (2020)	+	+49 609 €
Résultat 2021		-34 088 €
RÉSULTAT NET		+15 520 €

RÉSULTAT GLOBAL NET : 597 157 €

RÉSULTAT GLOBAL

résultat global net : **+597 157 €** - reste à réaliser 2021* : **+160 900 €** = **+436 257 €**

*Travaux, réalisés au dernier trimestre 2021, en attente de facturation.

NETTOYAGE DES RIVIÈRES

Comme chaque année, le rendez-vous pour le nettoyage de nos deux rivières, la Veyre et La Monne, s'est tenu le samedi 26 février 2022, avant l'ouverture de la pêche.



Organisé par la société de pêche, il permet aux membres de l'association et aux bénévoles de ramasser tous les déchets qui se trouvent en bord de rivières et de dégager les morceaux de bois et les branches qui empêchent les eaux de s'écouler correctement, ceci afin d'éviter tout débordement.



Le camion s'est bien rempli et tous les déchets ont été amenés à la déchetterie !



Après ce travail, petits et grands se sont retrouvés à la salle de fête pour partager le verre de l'amitié et le petit repas champêtre bien mérité.

Prochaine manifestation organisée par la société de pêche :

Journée d'initiation à la pêche pour les enfants de Tallende de 6 à 12 ans, le samedi 21 Mai 2022 à l'étang des Pèdes à Orcet.

Horaires, renseignements et inscriptions auprès du Président M. Alain Bonfond : Tél. 06 67 93 17 51

RETOUR DE LA BROCANTE



Après deux ans d'absence, la brocante organisée par le comité des fêtes de Tallende a eu lieu le dimanche 13 mars. Malgré le temps maussade, elle a accueilli 70 exposants. L'ensemble des membres du comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont fait de cette journée un moment de convivialité.



A l'année prochaine avec le soleil.

CARNAVAL DE L'APET

Le 26 mars, l'Association des Parents d'Élèves de Tallende a donné RDV aux enfants et à leurs parents pour le carnaval. Danse, défilé, concours de costumes, boom, ont rythmé cet après-midi festif. Plusieurs associations tallendaises se sont beaucoup mobilisées pour préparer et animer (école de danse moderne, Tallende country passion, école de musique), sans oublier la contribution du jury du concours (Alice, Clémentine, Julie) et la participation de nombreux commerçants de la commune et des alentours. L'APET les remercie chaleureusement et espère les revoir nombreux pour les prochains évènements.



CHASSE AUX ŒUFS

Pour le plaisir des petits adeptes de chocolat, le comité des fêtes a relancé la traditionnelle « chasse aux œufs » le dimanche 18 avril. Forte participation pour cette manifestation grâce aussi à un soleil radieux !



TELETHON



Le Téléthon 2021 s'étant déroulé avec succès, l'édition 2022 aura lieu les 2-3 et 4 Décembre 2022 sur la commune de Tallende.



Rappel : depuis l'an dernier, 100 % des papiers et des emballages vont dans le bac jaune. Le Sictom des Couzes constate que ce tri n'est pas toujours bien respecté. Nous publions ici le document mis à jour avec l'ensemble des consignes à respecter pour bien trier.

100% DES EMBALLAGES

Tous les emballages métal

- BODIENS, CAGIOLLES, COUVERTURES, BUSTES MÉDICAMENTEUX
- BOITES, BOUTES, BANQUETTES
- SACS ET FILMS PLASTIQUES
- BOUTES CONSERVES, AÉROSOLES, CANETTES, TUBES
- FLACONS, BODIENS, BOUTELLES, TUBES

Tous les emballages carton

- BOITES
- CAISSONNETTES
- BOITES

100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Journal

Tous les papiers, cartons

- JOURNAUX, PUNDTTES, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CARTELS, ENVELOPPES, SACS

Ne pas déchirer les papiers
Ils sont triés par type, leur aspect doit être recueilli.

Peut être

- En bac
- En colonne

Les points de collecte jaunes

Pour bien trier

- Ne pas mélanger les emballages
- Ne pas laisser les emballages trop bien les vides
- Ne pas mélanger plusieurs emballages les uns dans les autres
- Ne pas mélanger les différents éléments d'un emballage
- Placer les cartons pour épargner de la place

Ne pas mettre

- Tout ce qui n'est pas un emballage ou du papier (bouteilles de fleurs, cosmétiques, bijoux, jouets, sacs à dos, etc.)
- Les glaces, les bouteilles et les épaves
- Le verre
- La ferraille
- Les déchets dangereux
- Les déchets, les déchets et les déchets

ET MES AUTRES DÉCHETS ?

Dans le bac gris
De sac fermé les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, cotons-tige, serviettes, protections, tampons...), les petits objets en plastique (brosse à dents, brosses à dents, etc.), le matériel scolaire, le matériel de bureau, les déchets.

Dans la colonne à verre
En sac, les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouteilles et couvercles à l'exception des bouchons).

Dans le composteur ou bac de déchets organiques
Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles mortes, branches, et autres déchets végétaux).

En déchèterie
Les encombrants, les gros déchets, les déchets dangereux (sauf ceux mentionnés ci-dessus), les pneus, les ferrous, les déchets d'hydrocarbures, les déchets de jardin (sauf ceux mentionnés ci-dessus), les déchets dangereux (sauf ceux mentionnés ci-dessus), les déchets dangereux (sauf ceux mentionnés ci-dessus), les déchets dangereux (sauf ceux mentionnés ci-dessus).

Les déchèteries du SICTOM des Couzes

Déchèterie de Besse
10750 Besse - 03 87 55 12 34
Lun - Ven : 9h - 17h
Samedi : 9h - 17h
Dimanche : 9h - 17h

Déchèterie de Montiquet-le-Blanc
10750 Montiquet-le-Blanc - 03 87 55 12 34
Lun - Ven : 9h - 17h
Samedi : 9h - 17h
Dimanche : 9h - 17h

INSTALLATION DE BANCS DANS LES VERGERS DE TALLENDE



À Tallende nous avons la chance d'être entourés de divers chemins qui sont très fréquentés et permettent des balades avec zéro dénivelé. Afin de faciliter le repos de personnes à mobilité limitée, la mairie a installé divers bancs et zones de repos. Ces bancs ont été installés dans les chemins des vergers, vers le skate park et sur le site de l'ancien skate park.



DÉPLAÇONS-NOUS À VÉLO !

Plus d'un quart des Français se sont mis au vélo depuis 2019, date de lancement du plan vélo du gouvernement. Bon pour la santé, bon pour la planète, ce mode de déplacement doux est à privilégier sur des courts trajets. Pour inciter les Tallendais à utiliser davantage le vélo, de nombreux arceaux vont être installés dans les lieux stratégiques de la commune : mairie, centre commercial, skate parc, salle des fêtes, cimetière, aire de jeux, ...

CENTRE BOURG : QUELQUES COMPORTEMENTS À REVOIR

Notre centre bourg, depuis quelque temps, est la proie de fléaux visuels des plus inappropriés.

Il est tout d'abord rappelé qu'il est interdit de laisser ses bacs individuels d'ordures ménagères sur la voie publique. Le non-respect de ses règles peut entraîner une contravention. Au-delà de représenter une pollution visuelle, les bacs individuels peuvent induire de potentiels dangers pour la circulation et les habitants.

Par ailleurs nos employés communaux déplorent de nombreuses déjections canines qui ne sont pas ramassées par les propriétaires des chiens et notamment sur la zone enherbée. Il n'est pas très agréable de passer la tondeuse dans ces conditions...

état civil

NAISSANCES

- Wael ABDOU, le 3 novembre 2021
- Adrien SENGLER, le 6 novembre 2021
- Gabriel BANY, le 21 janvier 2022
- Léo PELLIZZARO, le 11 février 2022
- Milo CRESPIY LOPES, le 16 mars 2022

DÉCÈS

- Jacqueline, Marie, Bernadette REIBEL (veuve REDON), le 10 janvier 2022
- Jean, Louis POTEVIN, le 28 mars 2022
- Monique, Marie, Augustine MATUSSIÈRE (veuve MARTIN), le 31 mars 2022
- Renée, Henriette GENESTOUX, le 5 avril 2022
- MARIAGE
- MARQUANT Christophe et MIOCHE Béangère, Alice, le 16 avril 2022



L'ENVIRONNEMENT À TALLENDE



Le cadre de vie de notre commune intègre plusieurs paramètres qui pourraient se résumer par « il fait bon vivre ici ». Pour cela plusieurs caractéristiques sont à prendre en compte. Ils découlent d'un savant équilibre entre préservation des espaces et développement des services à la population et passent par la qualité de l'eau, la qualité de l'air et la préservation des espaces.

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION CADRE DE VIE

L'équipe municipale s'est organisée au sein de plusieurs commissions afin de suivre les différents sujets et projets de la commune. La commission « cadre de vie » est animée

par Stéphane Dubos. Elle est composée de 5 membres : Delphine Auclair, Delphine Chabert, Cécile Charreire, Franck Gougat et Frédéric Vernhes. Elle se réunit une fois par trimestre environ. Ses sujets de travail sont nombreux et portent sur l'amélioration du cadre de vie avec le développement

des mobilités douces (réflexion pour optimiser les cheminements dans la commune, installation de bancs de repos autour du village et de portiques à vélo...), des pratiques raisonnées en lien avec les services municipaux pour l'embellissement de la commune, la poursuite d'efforts en matière énergétique et bien sûr la préservation de la biodiversité, notamment avec un projet présenté plus loin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tallende s'est inscrit pour la première année dans la démarche « MA COMMUNE AU NATUREL ».

Cette démarche est portée par le département. Première participation très valorisante car la commune a reçu le prix d'encouragement. Ce travail s'est concrétisé par la visite d'un jury conseil qui s'est rendu sur place le 10 juin 21. Celui-ci a rendu un rapport soulignant l'excellent travail des services techniques de la commune et dont voici les principales recommandations :

- ➔ trouver un fil conducteur dans le fleurissement dans l'espace public en trouvant une uniformité et une cohérence en lien avec le caractère identitaire de la commune : patrimoine lié à l'eau, la vigne, vergers...
- ➔ travailler sur des plantations en pieds de mur sur des zones un peu minérales
- ➔ poursuivre les initiatives de plantations en pleine terre en mixant vivaces et graminées pour assurer une présence végétale toute l'année et profitable aux oiseaux et aux insectes
- ➔ travailler la zone rond-point et ancienne laiterie en intégrant une barrière visuelle végétale
- ➔ inciter les habitants à rentrer les containers à poubelle dès le ramassage effectué.

L'EAU À TALLENDE

L'eau de consommation est gérée par le Syndicat Mixte de l'eau de la Région d'Issoire. Tallende est alimenté par deux captages provenant de Rouillas-Bas, l'eau distribuée est traitée à la station de Rouillas-Bas. La délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé organise le contrôle sanitaire de l'eau. Le syndicat mixte est également tenu de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

A Tallende, l'eau est jugée de « bonne qualité » sur tous les critères à savoir : « bactériologie, nitrates, arsenic et pesticides ». Elle est jugée « peu calcaire » au niveau de la dureté.

CONSEILS

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

L'eau est omniprésente à Tallende avec notamment les deux rivières qui la traversent.

La Monne prend sa source au niveau du Puy Baladou, elle sillonne 26 km, conflue vers la Veyre avant de se jeter dans l'Allier. Pas moins de 8 ruisseaux se jettent eux-mêmes dans la Monne. La Veyre provient de la confluence de 2 ruisseaux La Narse et le Labadeau issus des Mont Dore. Le réseau hydrogéologique de la Veyre s'étend sur 26 km d'ouest en est. La Veyre se jette dans l'Allier au niveau des Martres

de Veyre après avoir conflué avec la Monne à Tallende. Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon anime un contrat territorial qui vise à restaurer la qualité de l'eau des bassins versants de 5 rivières, dont la Veyre. Les actions portent notamment sur :

- ➔ le développement de pratiques agricoles favorables aux ressources en eau et aux milieux aquatiques,
- ➔ la réduction des pollutions d'origine domestique (travaux d'assainissement portés par les collectivités compétentes),
- ➔ la restauration des fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides (travaux de restauration du lit, des berges, de la végétation riveraine, effacement d'obstacles à la continuité écologique...).

Le programme est complété par des mesures d'accompagnement : animation, communication (par ex : programme d'animations scolaires auquel l'école de Tallende a participé à plusieurs reprises), suivi de la qualité de l'eau.

L'AIR À TALLENDE

La qualité de l'air est surveillée quotidiennement par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Elles produisent l'indice ATMO qui est un indicateur journalier de la qualité de l'air calculé à partir de concentrations dans l'air de polluants réglementés. Cet indice qualifie l'état de l'air selon 6 classes : bon, moyen, dégradé, mauvais, très mauvais, extrêmement mauvais.

Disponible à l'adresse suivante : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>



LE SAVIEZ-VOUS ?

À Tallende, le réseau des «eaux usées» est séparé des «eaux pluviales» ce qui protège le milieu naturel. Le SMVVA rappelle toutefois que tous les déchets tels que lingettes, cotons, masques doivent impérativement être jetés à la poubelle. En effet ce type de déchets peut former des bouchons au niveau de notre réseau des «eaux usées».





CRÉER UN ESPACE DE NATURE ET DE DÉCOUVERTE

Même si on garde en tête le risque naturel d'inondation des terrains alentours en cas de montée des eaux, la présence des deux rivières à Tallende évoque aussi celle d'un véritable patrimoine naturel. Les deux cours d'eau et leurs abords s'avèrent en effet très favorables à la faune et la flore sauvages.

Situées dans leur continuité, les terres cultivées sont reconnues comme fertiles du fait de l'apport en eau et sédiments des rivières, ainsi que leur origine volcanique. Des pratiques agricoles durables, permettent à ces espaces de nature d'accueillir de multiples espèces.

Pour garantir cet atout écologique et inscrire Tallende dans une démarche volontariste de protection et de découverte de l'environnement, la municipalité prépare un projet de création d'une zone de biodiversité. Il concerne un terrain assez grand en bordure de la Veyre, acquis par la commune, qui sera connecté aux espaces de détente et de jeux situés en continuité de la zone des vergers.

UN ESPACE À VALORISER

Les terrains situés en face du stade Jean Tixier, sur la rive droite de la Veyre, accueillent aujourd'hui des usages récréatifs (avec notamment le skate-park et les jardins familiaux), ainsi qu'agricoles.

Ils comportent également, sur un tiers de la surface, une prairie, ainsi que des espaces arborés où ont été installés des nichoirs dans le cadre d'actions pédagogiques menées par l'association Mazaalāi avec les écoles de la commune. Les observations réalisées dans ces milieux naturels montrent que même avec la présence des activités précitées, ils accueillent une



faune et une flore variées, caractéristiques de la présence d'une ripisylve. Le carnet de terrain situé en fin du présent magazine illustre bien cette biodiversité qui compte des espèces relativement rares et fragiles.

UN PROJET DE « GRADIENT » DE NATURALITÉ

Le travail de réflexion mené ces derniers mois par la commission municipale « Cadre de vie » a abouti à la proposition suivante : augmenter progressivement la naturalité de ces milieux, depuis le skate-park - à conforter dans sa configuration actuelle du fait de son succès croissant -, jusqu'aux abords de la Veyre où les conditions favorables à la vie sauvage et vie aquatique sont à conserver et renforcer.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Ripisylve désigne les boisements qui bordent les cours d'eau. Elle joue de multiples rôles : régulation de la température et dépollution de l'eau, protection des berges, et habitats pour de nombreuses espèces.

Les mares naturelles participent aussi à la régulation de l'eau de pluie. Elles créent un microclimat et sont indispensables à la survie de nombreuses espèces, jusqu'au cœur des villes !

Le projet consisterait à différencier les espaces, d'Ouest en Est, sans limites précises car les espaces de transition sont souvent les plus riches en biodiversité et parce qu'il ne s'agit pas d'espaces verts aménagés, mais bien de zones naturelles.

Afin d'optimiser la découverte et la mise en valeur de ces milieux, un nouveau cheminement serait créé, reliant tous ces espaces et guidant les promeneurs avec des panneaux et des points d'observation dédiés.

La zone récréative arborée, avec le skate-park, des tables et bancs sous les arbres, une «boîte à livres» à disposition de tous.

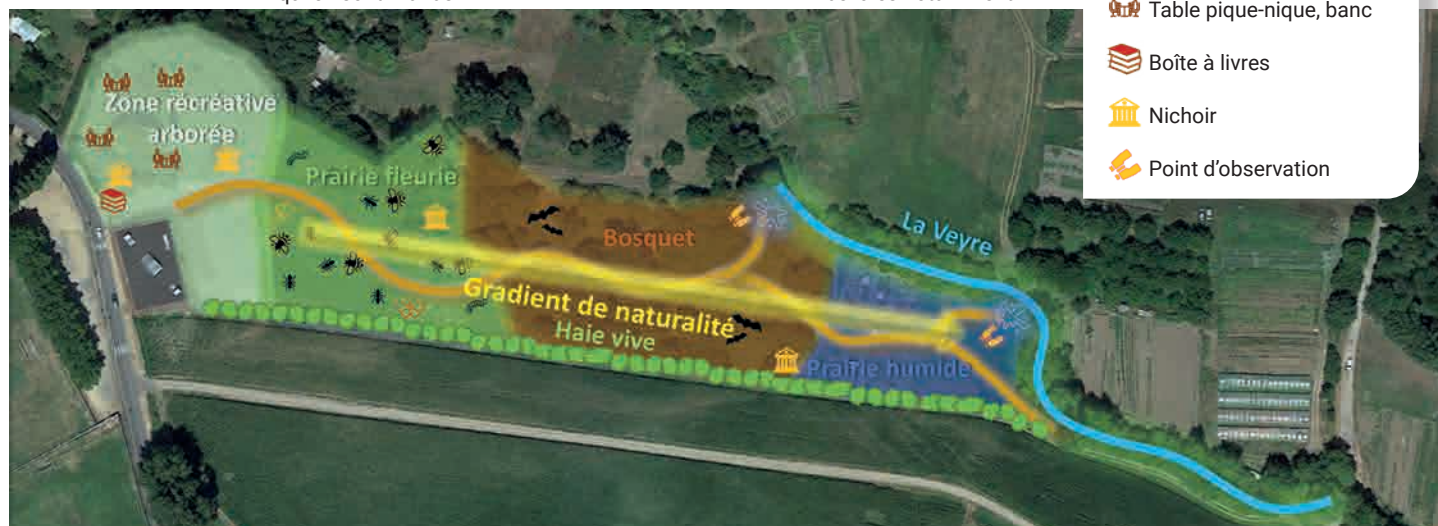
La prairie fleurie, qui sera entretenue selon le mode dit de « fauche tardive » afin d'accueillir une plus grande diversité d'insectes et d'oiseaux qui en sont friands.

Le Sous-bois, au sein duquel une mare pourrait être créée pour offrir un habitat de reproduction ombragé aux amphibiens.

Une prairie humide, à l'approche de la Veyre, où une autre mare, plus exposée à la lumière, sera aménagée pour les grenouilles, tritons, libellules notamment.



- Cheminement
- Table pique-nique, banc
- Boîte à livres
- Nichoir
- Point d'observation



Outre l'éventuel déplacement des jardins familiaux, aujourd'hui dégradés et vieillissants, les actions envisagées pour ce projet ne modifieraient pas les usages actuels ; ils permettraient :

- ➔ de conforter l'attractivité de cette zone de détente et de récréation
- ➔ de renforcer la diversité des habitats naturels
- ➔ d'offrir un espace de découverte de

cette nature, à proximité immédiate du centre bourg.

Pour poursuivre la réflexion dans les prochains mois, le travail à venir de la commission Cadre de vie va porter sur plusieurs axes :

- ➔ poursuivre l'inventaire des oiseaux et l'observation des habitats naturels présents
- ➔ définir les actions de restauration et

d'améliorations à mettre en œuvre

- ➔ évaluer le coût de ces mesures et des moyens d'intervention
- ➔ planifier les aménagements...

Dans les prochains Tallende Mag' et au sein du site Internet de la commune, la municipalité poursuivra la communication sur ce projet. Elle pourra susciter l'intérêt notamment auprès des plus jeunes dans un cadre scolaire ou de loisirs.



Dans la continuité du dossier sur l'environnement, nous avons souhaité illustrer ici les efforts faits par la commune quant au respect de l'environnement. En effet, même si, à la mise en place d'un projet, les aspects budgétaires sont souvent au cœur des discussions, les aspects écologiques ne sont pas pour autant négligés par l'équipe municipale tallendaise tant au niveau des agents municipaux que des élus. Chacun à son échelle peut contribuer à un mode de vie plus sain.

NIVEAU 1 « DÉBUTANT »

➔ Limiter et trier les déchets : on estime, en France, la production de déchets à 342 millions de tonnes par an. Parmi ces 342 Mt « seulement » 29.7 Mt proviendraient de la production des déchets des ménages. Il est donc primordial pour les entreprises et pour les collectivités de veiller à limiter les déchets. Comme chaque Tallendais le fait à son domicile, les équipes municipales pratiquent le tri des déchets selon les consignes du Sictom des Couzes ce qui permet à la fois de recycler les déchets mais aussi d'économiser les ressources naturelles.



➔ Sensibilisation des élèves à la réduction du gaspillage alimentaire : chaque année en France, ce sont 10 millions de tonnes de nourriture consommables qui finissent dans nos poubelles. Cela représente 150 kg par habitant. De manière régulière, les enfants des écoles de Tallende ont été sensibilisés à la réduction du gaspillage alimentaire par le personnel communal en charge de la cantine, ainsi que par plusieurs campagnes d'affichage dans les locaux de la cantine scolaire.



➔ Stop pub : 18 milliards de prospectus publicitaires non sollicités sont distribués en France chaque année. Si l'on considère que la majorité des prospectus finit dans la poubelle (jaune, il convient de le rappeler), sans avoir été lus, cela représente un véritable désastre écologique. Afin de ne plus être « embêtés » par ces publicités, il suffit d'ajouter simplement une étiquette « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres. Une distribution d'autocollants avait eu lieu dans toutes les boîtes aux lettres tallendaises. Ils sont désormais disponibles en mairie sur simple demande.



NIVEAU 2 « INTERMÉDIAIRE »

➔ L'éclairage public à LED : comme de nombreux particuliers ont pu le faire chez eux, la commune de Tallende a investi dans une rénovation de son éclairage public en utilisant la technologie LED qui consomme 80 % d'énergie en moins et dont la durée de vie est beaucoup plus longue. Une fois l'achèvement complet des 4 tranches de travaux, l'éclairage public pourra ainsi être régulé différemment par zone selon les besoins, ce qui permettra de limiter les dépenses énergétiques.



➔ Le remplacement des photocopieurs : les appareils du groupe scolaire et de la mairie ont récemment été remplacés par des photocopieurs moins gourmands en énergie et en encre. Même si cela ne représente qu'une faible, mais substantielle économie, cet effort s'inscrit dans une démarche de protection des ressources.

➔ Le mode de déplacements des élus : la commission Cadre de Vie sensibilise les élus à leur mode de déplacement pour se rendre aux conseils municipaux ou réunions communales. Ainsi, plus de la moitié des élus se déplace grâce à un mode de déplacement doux (vélo ou marche) ou pratique le co-voiturage dès que cela est possible.



➔ Toujours dans le but de favoriser les modes de déplacement doux dans la commune, des chemins de traverse ont été créés, comme par exemple celui passant sous le cabinet dentaire qui permet de rejoindre la route de Veyre.

➔ Sensibilisation au « manger mieux » : à la suite d'une enquête menée auprès des parents d'enfants fréquentant les écoles de Tallende, un nouveau prestataire de cantine scolaire a été choisi. Outre le critère du « manger mieux », le choix

s'est porté sur une entreprise locale, proposant des produits locaux et bio et des plats « faits maison ». Dans le même but, la municipalité favorise la mise en place de circuits-courts en permettant aux producteurs locaux d'installer des points de livraison à Tallende même. C'est le cas avec l'installation du Locavor, sur la place de l'église, tous les jeudis soirs.



NIVEAU 3 « AVANCÉ »

Pour la gestion des espaces verts de la commune, les équipes municipales ont adopté des gestes que tout le monde peut mettre en place, chacun à son échelle. Ces actions ont été reprises dans la cadre de la labellisation "Ma commune au naturel". Par exemple :

- ➔ la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des compositions florales.
- ➔ la sélection de plantations à la fois peu gourmandes en eau afin de limiter l'arrosage, mais aussi pérennes et adaptées aux latitudes tallendaises afin de limiter leur remplacement chaque année.



- ➔ le paillage des plantations également dans le but de limiter l'arrosage, mais aussi de faciliter le désherbage.



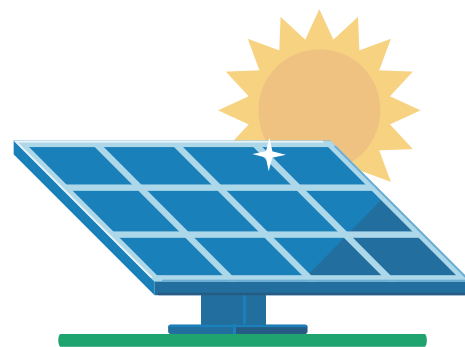
- ➔ l'absence de pesticides et herbicides : la commune de Tallende a investi dans un désherbeur thermique qui, couplé au désherbage manuel, assure la propreté des parterres et autres compositions.
- ➔ l'ensemble des déchets verts produits par la commune, ainsi que l'opération de récupération des sapins de Noël, permet de produire du compost et des copeaux de bois qui viendront ensuite enrichir les espaces verts communaux.

NIVEAU 4 « EXPERT »

- ➔ L'amélioration du bâti : afin de limiter les dépenses énergétiques, plusieurs travaux d'amélioration du bâti ont été entrepris comme le remplacement des portes et fenêtres de la salle des associations ainsi que de l'ancien local de la fleuriste.



- ➔ L'installation de panneaux solaires : il y a quelques mois le conseil municipal a voté favorablement en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la commune en partenariat avec la communauté de communes Mond'Arverne. Leur installation devrait voir le jour sous 2 ans.



- ➔ Nettoyages des rivières : chaque année, les services techniques de Tallende apportent leur concours à l'association de pêcheurs la Truitelle pour procéder au nettoyage de nos deux rivières. Objectif commun : retirer tout ce qui pourrait polluer notre environnement proche.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais ne dit-on pas que ce sont les petits cours d'eau qui font les grandes rivières ! De la même manière, pour la protection de l'environnement, s'il est répété par tous, chaque petit geste aura de grands effets.

La réflexion sur le projet de création d'une zone de biodiversité sur les terrains situés en face du stade municipal, dans la continuité de la zone des vergers à Tallende (page 8-9 du présent magazine) est l'occasion d'observer d'un peu plus près des espèces déjà présentes dans cet habitat naturel. Au-delà de ce que l'on pourrait penser, la proximité de l'urbanisation, du skate-park, ainsi que les usages agricoles ne contrarient pas la présence d'espèces sauvages. Bien au contraire ! Des animaux singuliers, voire très rares et protégés y vivent. Focus sur quelques rencontres réalisées en bordure de la Veyre.

LE TRITON PALMÉ

Parmi les amphibiens, on connaît bien les grenouilles et les crapauds. D'autres sont moins connus parce que plus petits ou plus discrets. Les tritons en font partie. D'une dizaine de centimètres de long, ils possèdent une queue, tout comme les salamandres, autres représentants de cette famille.

S'il n'y a pas de prédateurs (poissons ou grenouilles), les tritons peuvent apparaître très rapidement dans un trou d'eau, assez profond ; ils se nourrissent de petits invertébrés, crustacés ou têtards.

Les tritons vivent dans les sous-bois et les haies, mais rejoignent les trous d'eau, mares, lacs pour se reproduire : contrairement à de nombreux amphibiens, ils ne pondent pas des chapelets d'œufs, mais seulement quelques œufs isolés, sur des herbes subaquatiques souvent. Les jeunes commencent leur vie dans l'eau avant de sortir pour évoluer (surtout la nuit) dans les milieux environnants et hiverner à terre dans un trou dans le sol.



A Tallende, on rencontre surtout le triton palmé, assez discret car peu coloré. Plus petit des tritons européens, c'est une espèce protégée en France et en Europe (liste rouge).

L'AGRION VIERGE

Parmi les odonates, on connaît surtout les libellules qui en sont les représentants les plus visibles, du fait de leur dimension et leur caractère emblématique.



Mais les agrions ou « demoiselles » ne sont pas en reste : plusieurs représentants sont fréquemment visibles à Tallende. L'Agrion vierge est le plus souvent rencontré le long des deux rivières où il chasse.

Cet odonate présente des couleurs vives, bleu-vert pour le mâle et plutôt vert pour la femelle.

Quand ses ailes se superposent, leur teinte brune à noir les rendent particulièrement remarquables, d'avril-mai jusqu'à septembre-octobre.

Longs de quelques centimètres, ces insectes se reproduisent en pondant dans l'eau des mares et trous d'eau où les larves vont vivre un à deux ans. Les adultes seront ensuite visibles au bord de ces mêmes trous d'eau ou le long des rivières en secteur partiellement ensoleillé.

Les boisements riverains de la Veyre et de la Monne sont très favorables à ce contexte écologique.

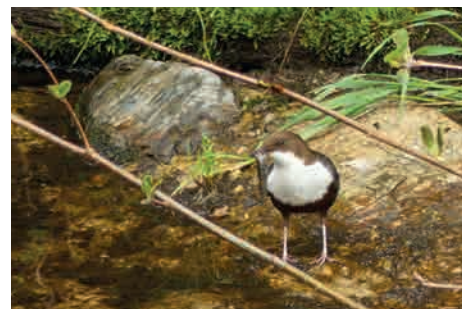
Cette espèce est aussi protégée en France et en Europe (liste rouge).

LE CINCLE PLONGEUR

Oiseau inféodé aux milieux aquatiques, le Cincle plongeur peut être observé assez facilement sur la Veyre et la Monne... Mais il est rapide ! On le voit passer telle une « fusée brune » puisqu'il file comme un éclair au ras de l'eau.

Ce passereau ventru et trapu, à queue courte, de couleur brun sombre, se reconnaît aisément grâce à son large plastron blanc.

C'est un oiseau sédentaire en France et nicheur à Tallende. Cependant, beaucoup de ces migrateurs scandinaves arrivent en France entre octobre et novembre pour repartir au printemps.



Il niche habituellement dans une anfractuosité rocheuse, le long de la berge, suffisamment haut pour ne pas être noyé par une crue.

Il se nourrit de larves d'insectes, de mollusques, d'œufs, qu'il trouve en marchant littéralement au fond de la rivière, puis en retournant les pierres. On peut l'observer alors remontant comme un bouchon flottant quelques instants avant de replonger.

Sa présence, sur les rivières au cours d'eau rapide, signe un bon état écologique du milieu.



LA LOUTRE D'EUROPE



Waouh ! La célèbre Loutre d'Europe habite bien chez nous. L'association Mazaalai l'a observée au bord de la Veyre et de la Monne.

Mammifère carnivore terrestre, mais remarquablement adapté au milieu aquatique, la loutre avait disparu dans les années 1970. À la suite de l'interdiction de sa chasse et de son piégeage en 1972, elle a recolonisé naturellement les rivières françaises, sans qu'aucune réintroduction n'ait eu lieu. Grâce à la mise en œuvre d'un Plan National d'Action depuis quelques dizaines d'années, pour sa protection, la loutre a regagné un large territoire en Auvergne ; elle remonte les cours d'eau depuis l'Allier.

La loutre est plutôt nocturne et peut vivre dans les zones fortement anthropisées. Les mâles ont des territoires très vastes qui peuvent atteindre 40 km de linéaire de rivière.



La loutre consomme essentiellement des poissons, sélectionnant simplement les plus faciles à attraper. Par ailleurs, son retour rapide dans nos territoires est également lié à la forte présence des écrevisses d'origine américaine, qui peuvent dominer son régime alimentaire (proies très abondantes, et très faciles à capturer).

Sa reproduction peut avoir lieu à n'importe quelle période de l'année, ce qui reste une exception chez les mammifères. La mère élève seule les loutrons, dans une cavité, appelée « catiche », assez haute pour échapper aux crues potentielles.

LA LAMPROIE DE PLANER

Les études effectuées sur la Monne et la Veyre en 2020 par la Fédération Départementale de Pêche du Puy-de-Dôme, ont montré la présence de lamproies de Planer, moins connues que les truites ou saumon.

Poisson sans mâchoire, il possède un disque buccal, armé de dents, qui lui permet de grignoter des algues et de consommer des débris organiques divers. Contrairement à la pensée populaire, la Lamproie de Planer n'est pas un parasite de poissons. C'est un petit animal (10-15 cm) qui a une morphologie proche d'une anguille.

Sa reproduction est particulière : des groupes de plus de 30 individus s'accouplent jusqu'à cent fois par jour. Tous les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves sont fréquemment, mais illégalement, utilisées comme appât vivant pour la pêche.

Les trois espèces de lamproies (de Planer, de rivières, marines) présentes en France ont vu leurs populations fortement diminuer au cours du XX^e siècle à la suite des activités anthropiques (barrages, recalibrages des rivières, exploitations des gravières, pollutions agricoles et industrielles).

Sa présence dans les rivières de Tallende est plutôt le marqueur d'un bon état écologique, à préserver, et à protéger du mieux possible.



La préservation du cadre de vie passe aussi par la préservation des services sur la commune. Plusieurs initiatives et installations ont vu le jour ces derniers mois ou sont en cours d'installation. Zoom sur ces nouveaux services qui ont choisi Tallende.

HISTOIRE D'UN PÔLE SANTÉ EN CONSTRUCTION !



Fanny Sengler et Fanny Cavarot Juilhard sont toutes les deux kinésithérapeutes. Elles exercent dans le centre-ville de Clermont et à Cournon. En pleine crise sanitaire, elles ont toutes les deux l'envie de se rapprocher de leur lieu de vie afin d'améliorer leur quotidien et de favoriser leur vie de famille. De part sa proximité avec l'autoroute, sa position assez centrale, Tallende combine plusieurs atouts pour leur projet. Elles contactent alors la mairie pour savoir si un local serait disponible. La commune les informe qu'aucun bâtiment n'est approprié pour leur activité, mais leur présente la possibilité d'un terrain "communal" jouxtant le centre commercial. Elles n'avaient pas envisagé cette option, cependant, après réflexion, elles décident de se lancer dans l'aventure de l'achat du terrain et de la construction.

Ce choix les conduit à s'entourer d'autres professionnelles de santé afin de constituer une équipe plus large et de partager l'investissement. Elles font alors appel à leurs réseaux et il ne leur faudra que deux semaines pour constituer leur équipe.

Les deux kinésithérapeutes sont rejointes par :

- ➔ Aude Bernier, actuellement pédicure - podologue sur Veyre-Monton,
- ➔ Marjorie Pic, orthoptiste actuellement à Theix dans le centre médical qui complètera son temps avec son activité à Tallende,
- ➔ Séverine Souchon, actuellement ostéopathe installée dans le bâtiment du centre commercial,
- ➔ Laetitia Chandelon, kinésiologue, préparatrice mental et naturopathe, actuellement installée au Zénith.



Après de nombreuses péripéties et quelques retards inévitables à ce type de projet, les travaux débutent en février 2022. Elles ont imaginé le bâtiment qui leur convient en tenant compte du lieu, mais aussi des impératifs et notamment du nombre de places de stationnement obligatoires. Les travaux sont prévus jusqu'à la fin de l'année 2022 et leur installation au tout début de 2023.



Elles sont 6 associées, mais 7 professionnels pourront y exercer. Le souhait de ces jeunes femmes est de travailler ensemble, en pluridisciplinarité, avec une prise en charge la plus complète du patient. La spécialité des deux kinésithérapeutes se porte sur la pédiatrie, la périnatalité, la rééducation en pelvi-périnéologie et la thérapie manuelle selon la méthode des chaînes physiologiques.

Le prochain Tallende Mag proposera un portrait plus détaillé de chacune d'elles.

UN NOUVEAU COMMERCE À TALLENDE

La commune dispose d'un local commercial dans la galerie d'Intermarché. Après le départ de l'ancienne locataire, il a bénéficié de plusieurs travaux de réfection avant de le proposer à nouveau à la location. Plusieurs projets ont été soumis aux élus qui ont choisi de retenir celui de l'association l'école buissonnière.



Celle-ci a pour objectif de **mutualiser, dans un même espace, le travail de plusieurs artisans, pour promouvoir et valoriser des produits artisanaux et des produits alimentaires locaux.** L'ensemble de ces productions sont à la vente dans ce magasin mutualisé. Les différents producteurs se relaient pour assurer les horaires d'ouverture, ce qui permet de les rencontrer afin de discuter de leur travail.

Les horaires et jours d'ouverture sont les suivants : du mardi au samedi de 9 h-12 h/15 h-19 h et le dimanche 9 h-12 h.

LE LOCAVORISME, C'EST QUOI ?



C'est un mouvement qui prône la consommation de nourriture produite dans un rayon restreint autour de son domicile. Être locavore est un acte respectueux de l'environnement de part certaines notions :

- ➔ acheter des produits aux producteurs locaux grâce aux circuits courts,
- ➔ privilégier les produits frais et de saison,
- ➔ limiter le gaspillage alimentaire,

- ➔ favoriser le maintien des populations sur le territoire,
- ➔ réduire la monoculture et maintenir la diversité.

locavor.fr est une communauté permettant d'acheter facilement les produits locaux sur Internet. Romain Guinard a créé le Locavor de Tallende avec une première distribution le jeudi 3 mars. Depuis, la distribution s'opère tous les jeudis soir sur la place de la Rippe. L'occasion de discuter avec certains producteurs présents et les Locavores du coin !

Pour s'inscrire à la vente : <https://locavor.fr/348-locavor-tallende>

INSTALLATION DU BOUGNAT TRUCK SUR LE PARKING D'INTERMARCHÉ



Tous les lundis et les mercredis soir, de 19 h 30 à 21 h 30, le Bougnat Truck s'installe à Tallende. Il propose une street food auvergnate à tester ! Facebook : BougaTruck

GUITTARD CLEAN 63

Installé depuis peu à Tallende, Guittard Clean 63 offre un service de nettoyage de vitres et de véhicules. Toutes ses prestations et tarifs sont à retrouver sur Facebook : Guittard Clean 63 et sur Instagram : guittardclean63.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bruno Audebert et son fils Nicolas ont repris le bureau de tabac de Tallende depuis 3 ans.

Avec des amplitudes horaires très larges :

6j/7 : 6 h 30 - 12 h 15 / 14 h 30 - 19 h - Dimanche matin : 7 h-12 h

Ils proposent une gamme de services très développée.

- ➔ Point poste avec envoi de lettres et colis mais aussi retrait d'argent (pour les administrés de Tallende) jusqu'à 150 euros.
- ➔ Avec l'implantation de la "borne des buralistes" : achat et impression de billets de train, scan de documents administratifs, contrat d'assurance.
- ➔ Service de paiement de proximité : paiement des amendes, des impôts jusqu'à 300 € en carte ou en espèce.
- ➔ Appâts vivants pour la pêche
- ➔ De multiples services administratifs et de proximité avec un accueil des plus chaleureux.





AGENDA

A VENIR À TALLENDE

- 21 MAI** *Journée d'initiation à la pêche, société de pêche la Truitelle*
- 21 MAI** *FESTI'PASS, skate park Mond'Arverne communauté*
- 25 JUIN** *Fête de la musique, comité des fêtes de Tallende*



Nouveau sur le site Internet de Tallende, retrouvez toutes les animations autour de Tallende dans la rubrique « Sorties culturelles et sportives »



MAIRIE DE TALLENDE

7, rue de la mairie 63450 Tallende
04 73 39 78 78 | mairie.tallende@orange.fr

www.tallende.fr